Paysages de nos villes et villages fleuris

Lors de la cérémonie de la remise des prix « Paysages de nos villes et villages fleuris » qui s'est déroulée à La Milesse le 15 octobre, la commune de Lombron s'est vue remettre les prix ci-dessous :

Lavoirs végétalisés : 1er prix du jury
 Ecoles végétalisées : Félicitations du jury
 Mairies végétalisées : Encouragements du jury

Octobre Rose

Les grilles du centre bourg se sont parés aux couleurs d'« Octobre rose », dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation au cancer du sein.



Arrêté n°2024-121

<u>Art 1</u>: La circulation de tous les véhicules empruntant la route de Beillé est limitée à 50 km/heure dans les deux sens de circulation, en raison de l'état de la route et de l'intensification du trafic du **17 au 20 octobre 2024**.

Générations Mouvement

Organise un Loto à la Salle Simone Veil le 22 Novembre à 20h00.

Nombreux bons d'achats et lots à gagner.

Animé par Eric. Restauration sur place.

Offres d'emploi Communauté de Communes Sud Sarthe

Enfance : direction ALSH sur le secteur de Pontvallain du 16 décembre 2024 au 12 mai 2025.

Jeunesse: animation IJ sur tout le territoire et espace jeunes sur le secteur de Mayet du 12 novembre 2024 au 14 mars 2025.

Contacts 02 85 29 12 08 ou accueil@comcomsudsarthe.fr Informations :

www.comcomsudsarthe.fr

Information Syvalorm

Durant les vacances scolaires du **lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre**, l'accueil du public se fera le matin de 09h à 12h.

Le Muséotrain devient l' École du Mal!

Les visiteurs profitent d'un voyage en train et d'une visite du musée plongé dans le décor typique d'Halloween le **27 octobre de 14h30 à 17h.** Les tarifs sont les suivants :

Adulte (à partir de 15 ans) - 9,50€ Enfant (de 5 à 14 ans) - 6,50€

Gratuit (enfants moins de 4 ans)

Aucune réservation n'est nécessaire pour le Train d'Halloween 2024. Informations : museotrain.fr, ou au 06 30 84 41 33.

Des conseillers numériques à votre service !

Votre conseiller numérique, Gwennolé MARCHAND, vous accueille vendredi 8 novembre de 14h à 17h, Salle du Conseil Municipal, en mairie. S'inscrire en Mairie ou au 02.43.74.08.08.

Le Comité des Fêtes de lombron

Organise une soirée raclette le samedi 9 novembre 2024 à la Salle Simone Veil de Lombron à partir de 19h30. Soirée dansante avec l'orchestre « Jean Marc Bry ». Réservations auprès des membres du Comité des fêtes de Lombron. Tarifs: 27€ adultes et 10 € enfants de moins de 12 ans. Règlement lors de la réservation, nombre de places limitées.

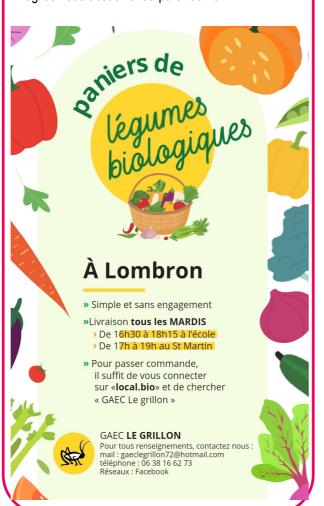
Vaccination Grippe

Une permanence sans rendez-vous sera assurée par les infirmières de la Maison de Santé tous les mardis et jeudis de novembre, de 17h à 17h30. Vaccin COVID possible sur rendez-vous.

Pensez à prendre votre ordonnance de prise en charge et votre vaccin.

Marché du Vendredi

Les commerçants du marché du vendredi, place de l'église vous accueillent à partir de 16h.



Bulletin d'informations de la commune de Lombron 17 OCTOBRE 2024 N°18

Mairie: Tél: 02 43 74 08 08 mairie-lombron@wanadoo.fr Site web: www.mairie-lombron.fr Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi De 09h à 12h et de 14h00 à 17h30

Agence Postale Communale 02.43.81.84.75 Lundi au samedi 09h à 12h

Vendredi 09h à 12h, 14h à 16h **Bibliothèque** 02.43.54.80.58

Lundi 16h à 18h Mercredi 10h à 12h . 15h-18h Samedi 10h à 12h

Samedi 10h à 12h Ecole Pierre de Ronsard

Tél 02.43.76.63.21 ou Email : ce.0720455d@ac-nantes.fr Multi Accueil « Les Quéniaux »

Tél: 02 43 89 47 44

SYVALORM - Déchèterie Lombron

Lundi et Samedi de 9h à 12h Mercredi et Vendredi de 14h à 17h Syvalorm.fr Tél: 02 43 20 93 23 Prochaines collectes des sacs jaunes:

Mercredis 30 octobre et 14 novembre

SPANC 02.43.54.80.40 **VEOLIA** 09.69.32.35.29

Pharmacie MURATORI 02 43 76 62 75

Pharmacies de Garde Départemental 24h/24 7 jours/7 : N° 0 825 12 03 04 + code postal 72450 et/

Médecins de garde : 116 117

Numéro disponible le soir après 20h, le W-E à partir de 12h et les jours fériés.

Maison de Santé Pluridisciplinaire

2 rue des Justes Parmi les Nations

Médecin généraliste avec RDV Docteur Laetitia Ravé 02 43 54 10 00

<u>Dentiste</u>: Dr A. SZPIRGLAS 02 43 54 10 02 <u>Infirmières</u>: K. BLOT - G.PAPPENS 07 88 23 84 27 sans rendez-vous du lundi au samedi de 8h à 8h45 (arriver 10 min avant la fermeture)

Masseur Kinésithérapeute

Coralie POITRENAUD DUPAS 06 63 60 00 25

Pédicure - Podologue

Lucile ANDORIN 02 43 54 10 06

Psychologue: Ophélie VALLEE 06 72 45 04 41

Assistante sociale Connerré: 02 43 89 50 29

URGENCE: QUI APPELER?



Ou trouver un défibrillateur cardiaque

Sur les murs de :

- \Rightarrow La grange « musée » place de l'église.
- ⇒ Des vestiaires du foot
- ⇒ De la maison de santé

Centre Antipoison Angers 02.41.48.21.21

Monument du Mois



Spectacle avec la Compagnie des Tombés de la Lune.

Atelier Charronnage.





Concert à l'Eglise du Quatuor Accordo.

En raison d'une déambulation théâtrale, les rues du centre bourg seront fermées à la circulation le dimanche 20 octobre après-midi. Des déviations seront mises en place.

SAMEDI 19 OCTOBRE

16h ★ **Visite du bourg** par une guide-conférencière du Perche Sarthois → *Rdv place de l'Église*

DIMANCHE 20 OCTOBRE

14h30 ★ Déambulation théâtrale (Lombron 1939-1945) sur un texte d'Alain Grémillon mis en scène par Mylène Falloux, suivie de la clôture du Monument du Mois autour du verre de la Libération

→ Rdv parking de l'école, rue des Justes parmi les nations

Permanences des élus

19/10: Claude MEDARD, Adjoint à l'entretien du domaine communal

<u>26/10:</u> Josette TREMIER, Adjointe à la communication, culture et évènementiel <u>02/11:</u> pas de permanence

<u>09/11</u>: <u>Michel MENAGER</u>, Adjoint à la sécurité, voirie et tranquillité publique, vie associative et sportive

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2024

1- Projet de parc éolien

Le Maire rappelle à l'assemblée la présentation faite par la SOCIETE WPD le 10 septembre 2024 pour un projet d'implantation d'éoliennes au nord du territoire communal et annonce l'annulation du projet en raison de contraintes techniques.

Délibération N° DEL-24-042 : Régularisation loyers Maison Santé Pluridisciplinaire

Suite à la signature des baux de la MSP les 17, 19 et 30 septembre pour une durée de 6 années commençant à courir rétroactivement le 1^{er} mai 2024, Monsieur le Maire propose la régularisation des loyers :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la régularisation des loyers

2- Site internet

Monsieur le Maire rappelle la volonté de faire évoluer le site de la commune et de diminuer les frais.

Aurélie GERBAULT vous propose le rétroplanning suivant sachant que le renouvellement annuel est en décembre :

Retour des élus et des agents sur le site actuel : page à garder, modifier, supprimer, créer

Proposition du projet,

Finalisation du site,

Mise en ligne.

L'arborescence du site commentée sera à retourner avant la fin de l'année au secrétaire général.

Délibération N° DEL-24-043 : Convention salle des Associations

Suite au conseil municipal de septembre, Monsieur le Maire propose de modifier la convention d'utilisation de la salle des Associations

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la convention.

3- Délibération N° DEL-24-044 : Tarifs salle Simone VEIL

Suite à la commission des finances, Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs suivants de la délibération 20231206 pour la Salle Simone Veil

Salle Simone Veil

- Week-end Lombronnais
- Week-end Hors Commune
- Réveillon jour de l'an
- Séminaire entreprise à la journée

 Cuisine
 -Sans cuisine

 400 € 600 €
 500 €

 600 € 900 €
 700 €

 1 000 € 1500 €
 400 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la modification des 4 tarifs

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2024 (suite)

6- Participation prévoyance

Suite à l'avis de participer à la garantie de base à 90% via le centre de gestion lors du dernier conseil municipal, Monsieur le Maire précise que la prise en charge est obligatoire sur les garanties de base mais pas sur les options.

Afin de proposer au CST du centre de gestion la délibération d'adhésion qui sera prise le 12 novembre, le conseil municipal définit :

Souscrire la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 90 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1er janvier 2025 ;

Approuver la mise en place d'une dispense d'affiliation au bénéfice des agents et apprentis bénéficiaires d'un contrat à durée déterminée à condition de justifier par écrit en produisant tous documents d'une couverture individuelle souscrite par ailleurs pour le même type de garanties.

Décider que l'adhésion au régime sera subordonnée, pour les agents contractuels, à une condition d'ancienneté de 6 mois.

Participer financièrement à la cotisation des agents à hauteur d'une participation identique pour tous les agents : 50 % de la cotisation acquittée par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire.

Informations diverses

Projet lotissement terrain TUFFIER: 10 logements sociaux

Renouvellement informatique

Réunion sous-préfecture de 10/10/2024 sur les finances communales

Cimetière : étude pour agrandissement

Communauté de Communes : publicité entreprise pour bulletin communautaire

Perche Sarthois

Manifestation tout feu / tout flamme Livret parcours-découverte LOMBRON Monument du mois : clôture dimanche

Remise des prix fleurissement du Département

Commission Vie associative le 21 octobre

Commission Communication le 24 octobre

Salle Simone VEIL : problèmes de fuite, de décompression de la fosse et de WC fêlé.

L'intégralité des délibérations est en ligne sur notre site internet www.mairie-lombron.fr

Communiqué ENEDIS

Dans le cadre de la surveillance des lignes électriques d'ENEDIS, un hélicoptère survolera la commune. Ces survols ont pour but de détecter les anomalies présentes sur le réseau afin d'établir le programme de maintenance et d'assurer ainsi la fourniture d'électricité. En fonction des conditions météorologiques, ils se dérouleront entre le **Vendredi 18 Octobre 2024 et le samedi 2 Novembre 2024**